



## Rapport d'évaluation pour une demande de catégorie B, sous-catégories 2.1, 2.3 et 2.4

**Numéro de la demande :** 2014-1995  
**Demande :** B.2.1 – Modification de la garantie  
B.2.3 – Modification de l'identité des produits de formulation  
B.2.4 – Modification de la proportion des produits de formulation  
**Produit :** Adjuvant à pulvériser Hasten X  
**Numéro d'homologation :** 31760  
**Matières actives (m.a.) :** Oléate de méthyle + oléate d'éthyle  
**Numéro de document de l'ARLA :** 2511787

### Objet de la demande

La présente demande a pour objet l'homologation d'un nouvel adjuvant, l'adjuvant à pulvériser Hasten X.

### Évaluation des propriétés chimiques

L'adjuvant à pulvériser Hasten X est un concentré émulsifiable qui contient comme matière active l'oléate de méthyle et d'éthyle (huile végétale estérifiée) à une concentration nominale de 75,20 %. La densité relative de ce produit est de 0,90 (à 20 °C) et son pH est compris entre 6 et 8 (taux de dispersion de 1 %). Les exigences en matière de données chimiques pour le produit adjuvant à pulvériser Hasten X ont été remplies.

### Évaluations sanitaires

La toxicité aiguë de l'adjuvant à pulvériser Hasten X est faible par voie orale, cutanée et par inhalation chez le rat. Le produit cause une irritation oculaire minime et des irritations cutanées modérées chez le lapin. Ce n'est pas un sensibilisant cutané chez le cobaye.

L'utilisation de l'adjuvant à pulvériser Hasten X correspond au profil d'utilisation homologué de l'oléate de méthyle et de l'oléate d'éthyle. Aucun risque inacceptable n'est anticipé si les travailleurs suivent les instructions sur l'étiquette.

### Évaluation environnementale

Aucune évaluation environnementale n'est requise pour la présente demande.

### Évaluation de la valeur

On a comparé la formulation de l'adjuvant à pulvériser Hasten X à celle du produit précédemment cité, l'adjuvant à pulvériser Hasten NT (n° d'homologation : 28277). Les changements apportés à formulation de l'adjuvant à pulvériser Hasten X sont

mineurs et n'entraîneraient pas d'effets importants sur le rendement du produit lorsqu'il est appliqué en mélange en cuve avec les produits antiparasitaires indiqués sur l'étiquette comparativement à celui de l'adjuvant à pulvériser Hasten NT.

## **Conclusion**

L'ARLA a passé en revue les renseignements fournis pour appuyer le nouveau produit, l'adjuvant à pulvériser Hasten X. D'après les résultats de cet examen, l'homologation de l'adjuvant à pulvériser Hasten X est acceptable.

## **References**

<b>PMRA Document Number</b>	<b>Reference</b>
2431315	2014, Description of Starting Materials and Formulation Process, DACO: 3.2.1,3.2.2 CBI

ISSN : 1911-8015

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada 2015

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre l'information (ou le contenu de la publication ou produit), sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, ou par photocopie, ou autre, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation écrite préalable du ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, Ottawa, Ontario K1A 0S5.